

Généralités

« **E**ctot (Esquetot Super Banna) est fort ancien puisqu'il appartenait à l'Abbaye de Fontenelle avant l'invasion normande, c'est-à-dire au IX^e siècle et avait dès lors une église ».*

L'origine de son nom est complexe et viendrait du scandinave topt: village, précédé de eski, voulant dire frêne. Quant à Baons il viendrait du germanique ban : tribunal. Placé après « lès », qui indique la proximité, il révèle le voisinage de la vieille vicomté des Baons-le-Comte qui tenait cour royale et bans de justice, assortis du pilori et de la potence. L'abbé Saas, dans un pouillé, (relevé manuscrit de bénéfices ecclésiastiques) de 1738, reconnaît trois orthographes Ectot ou Hectot ou encore Equetot-sur-les-Bancs.

Au IX^e siècle, la paroisse est ravagée par les Vikings puis rétablie par les Ducs de Normandie après le traité de St-Clair-sur-Epte. Plus tard, après le rattachement du duché au royaume de France, Philippe Auguste donne en 1222, à Thibaud de Chartres son échanson (officier de la cour chargé de verser à boire au roi), 50 livrées de terre situées à Ectot. On appelait à l'époque livrée la surface de terre exploitable pouvant rapporter une livre de rente par an. « En avril 1225, ce même Thibaud de Chartres acquiert du roi Louis VIII, moyennant une rente annuelle de 50 livres tournois, la terre labourable, le bois, le moulin, les revenus et droits seigneuriaux que ce prince possède à Ectot, Criquetot et Veillettes ». *

Situé entre Yvetot et Yerville, à 33 km de Rouen, Ectot

**Géographie du Département de la Seine-Inférieure, de J. Bunel et A. Tougard.*

est au cœur du Pays de Caux, sur ce qu'il est convenu d'appeler la ligne de partage des eaux des bassins versants de la mer et de la Seine. Nous n'y trouvons donc ni source ni rivière. Son altitude, au-dessus du niveau de la mer, est comprise entre 133 m à l'école et 150 m au carrefour de la Haie au Lièvre vers le hameau du Bout de Vylnie.

D'une superficie de 492 hectares, la commune se présente un peu sous la forme d'un losange de grand axe nord-sud, (4,270 km sur 2,130 km).

Les communes voisines sont au nombre de six. En partant du nord, nous trouvons Etoutteville (hameau du Plain Bosc), Grémonville (hameaux de Cotte-Cotte et du Gal), Flamanville, Ecalles-Alix (hameau de Loumare), Baons-le-Comte (La Croix Rompue) et Veauville-lès-Baons (petite langue de terre du hameau de Captot).

Les vieux plans montrent que Ste-Marie-des-Champs a été commune limitrophe sur une portion de 300 m au hameau de Loumare proche de la Croix Rompue.

Toutes ces limites ont subi une modification lors du remembrement de 1992 voulu par la mise en place de l'autoroute A29 et de sa bretelle de raccordement vers la future autoroute en direction de Rouen. La superficie de la commune n'a cependant guère changé, les parcelles gagnées compensant celles perdues. A noter que la bretelle de l'A29 forme limite naturelle entre Ectot et Ecalles-Alix sur près de 2 km.

Le centre de la commune comporte les quartiers de l'école et de l'église. Ce dernier s'est agrandi en 1971 du lotissement H.L.M. des Châtaigniers. Ectot possède cinq hameaux qui sont Valleville au nord, le Bout de Vylnie, la Haie au Lièvre, le Bout de la Ville à l'est et le Moulin à l'ouest. Plusieurs lieux-dits viennent compléter les hameaux. On y trouve ainsi la Plaine du Tilleul, les terres du Bois Lannon, de la Mare au Chien, les terres du Moulin et du Chemin de Neufchâtel. La partie sud de la commune, de l'autre côté de la ligne de chemin de fer s'appelle le Val le Roux et ne comporte aucune habitation.

Actuellement la population d'Ectot est évaluée à un peu plus de 400 habitants soit 83 au km², la moyenne nationale étant de 112.

Evolution de la population

Dans les archives, nous relevons : « Au XIX^e Ectot n'est plus qu'une « succursale » de 600 habitants » ce qui laisse penser que sa population a dû se situer bien au-delà. Quoiqu'il en soit le recensement de 1836 fait état de 567 habitants (282 hommes et 285 femmes). Depuis cette date, à quelques exceptions près, sa population n'a fait que décroître jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Entre 1876 et 1881, la commune perd presque 100 habitants passant de 458 à 359. En 1921, la population n'est plus que de 296 habitants. Elle continue de chuter jusqu'en 1968 (232 habitants) avant d'amorcer une remontée au cours des années 1970 lors de la construction d'une trentaine de pavillons H.L.M. (355 habitants en 1982). A nouveau, la population stagne au moment du projet autoroutier, aucune construction nouvelle n'étant signalée au cours de cette période. Puis l'intégration de l'autoroute se faisant, les projets de constructions nouvelles repartent et le recensement de 1999 donne 383 habitants.

Les habitants actuels et leurs prédécesseurs 2005

Ce chapitre donne une présentation des habitants – année 2005 – dont la maison peut être récente ou ancienne. Pour ceux dont la maison est ancienne, un retour dans le passé, prenant comme dates les années 1982 (recensement national de la population), 1942 (Ectot pendant la dernière guerre) et 1922 (Ectot après la 1^{ère} guerre mondiale), donne les noms des prédécesseurs, avec, éventuellement une indication quant à leur origine, leur métier ou encore un fait marquant de leur existence. Par ailleurs, nous ajoutons à ce tableau les maisons qui ont disparu en essayant de les situer au mieux dans le paysage actuel et avec, dans la mesure du possible, le nom de ceux qui les ont habités.

2005	1982	1942	1922
<i>RUE DU MOULIN</i>			
N°4 Annick Duramé	Louise Andrieu (veuve de Joseph) dite Louissette	Louise Andrieu Guérin (de son nom de jeune fille)	Veuve Quenet Succède à son mari cordonnier
N°10 Gérard Prétavoine Boulangier	Gérard Prétavoine Boulangier	Joseph Huray Boulangier	Urbain Moulin Boulangier

2005	1982	1942	1922
N°12 Ecole Logement vacant	Pierre et Yvette Lefebvre directrice d'école	Logement vacant Marius Damiens habite à Baons-le- Comte Yvonne Tauvel adjointe habite à Flamanville	Epoux Squivée Elle est directrice et lui est à l'origine de la société de musique « La Grenadière »
N°13 Laurent Léger	Maison neuve		
N°14 Marc Brunet	André Duramé Maison restaurée en 1958 et 1962	Augustine Duramé Veuve de Léon	Gustave Barbulée Adjoint au maire
N°15 Mireille Geulin	Maison récente	Pièce de labour de l'ancienne ferme Lefebvre	
N°17 Marc Gueudin	Maison récente		
N°19 Luc Nicol	Maison récente		
N°28 Jacky Neveu	Jacky Neveu Maison neuve		
N°34 Ludovic Goulay	Maison récente		
N°38 Bernard Jacquet	Ancienne grange du moulin aménagée par M. Dubreuil		
N°39 Michel Vauconsant	Terrain non construit		
N°40 Philippe Soudet	Roland Pain Retraité	André Varin Herbager	Marcel Bémont Herbager
<i>RUE DE L'EGLISE</i>			
N°2 Sébastien Brainville et Mélanie Loubière	Bernard Lenormand Agriculteur	Mme Lenormand dont le mari Bernard est prisonnier de guerre	Léon Duramé Agriculteur Conseiller municipal

2005	1982	1942	1922
N°7 Franck Gros Michèle Deneuve Ancien café	Jean Pierre Follin (gendre de Bernard Lenormand)	André Duponchel puis Adrien Lefebvre Café épicerie	Mme Sibille Veuve de guerre Café épicerie
N°8 René Lecoufle (maire de 1980 à 1999) Ancien presbytère	Jean Villers Conseiller municipal Adjoint au maire	Lucien Féret Marchand ambulant fruits et primeurs	M. Verchelle puis l'abbé Savalle dernier curé résidant à Ectot 1929-1935
N°9 Bertrand Leseille Adjoint Ancienne école de filles	Bertrand Leseille	Désiré Coudray	Firmin Coulbeaux Sabotier
N°11 André Brebion	André Brebion	M. Brondello Cantonnier dont l'épouse était couturière	Mme Petit Retraitée
N°13 Xavier Duchesne Conseiller municipal	Jean Gouye Retraité	M. Saunier et Mme Tellier Réfugiés de guerre	Achille Adam Charron dont le fils Edmond aviateur fut tué au Maroc en 1919
N°15 Dominique Carpentier Agriculteur Conseiller municipal	Claude Carpentier Père de Dominique Conseiller municipal	Pierre Hauguel Conseiller municipal Agriculteur	Victor Duval Agriculteur Chantre à l'église
N°25 Danièle Faucheur	Jean-Marie Colasse Ouvrier agricole	Louis Decaux Cantonnier	M. Ambourg Retraité
<i>RUE DE L'ECOLE</i>			
N°7 Claude Duramé	Claude Duramé Maison construite en 1966	Cour de la boulangerie	
N°10 Mairie	Mairie	Mairie	Mairie

2005	1982	1942	1922
N°12 Daniel Comont Maison neuve	Pièce de labour de l'ancienne ferme René Lefebvre		
N°13 Haddouche H. Ancienne maison de ferme	Joël Duchêne	René Lefebvre Cultivateur	Henri Cabot Cultivateur « Château de Pracontade »
	Christian Simon		
N°14 Pierre Dufils	Maison neuve	Pièce de labour de l'ancienne ferme René Lefebvre	
N°16 Thierry Anger	Maison neuve		
N°18 David Hauzay	Maison neuve		
N°20 Franck Lethuillier	Maison neuve		
N°23 Odile Bertin	René Bertin Retraité SNCF	Georges Jourdain Ouvrier agricole Journalier	?
N°24 Patrick Maurouard	Maison neuve		
N°27 Sébastien Ridel	Daniel Douville	?	Céline Jourdain Mère de Georges
N°28 Nathalie Truffy	Maison neuve	Herbage (ancienne ferme Lefebvre)	
N°28 Bis Guy Robert	Maison neuve		
N°29 Guy L'Official	Guy L'Official	Maison récente	
N°30 David Pelletier	Maison neuve	Herbage (ancienne ferme Lefebvre)	
N°34 Robert Bénard	Jacqueline Dupont et son fils Alain Ouvrier agricole	?	Mme Jourdainne Marchande de poisson

2005	1982	1942	1922
N°35 Odile Fauconnet Retraîtée	Philippe Varin	M. Boucher	Victor Bertin Agent de police
Dans la cour de Mme Odile Fauconnet, non loin de la route, existait une maison d'habitation dont on devine encore les fondations. Cette maison était habitée dans les années 20 par la famille Le Guillaume ouvrier couvreur.			
N°42 Didier Fort et Marie-Hélène Canville	Didier Fort et Marie-Hélène Canville	Henriette Hurot dont le mari Georges est prisonnier de guerre	Mme Beauné
Cour Philippe Comont	Ancienne petite ferme herbagère	Victorine Fleury Maison endommagée par une bombe en 1944 puis démolie	Mme Andrieu et sa bonne Victorine Fleury
N°47 Eric Massé	Maison neuve	Ancien herbage Isidore Lecointre	
N°49 Alain Caron	Maison neuve		
N°51 David Bellamy et Nina Leclerc	Patrick Ferrand Ancien employé de M. Barthélémy Boulangier	M. Vigor	M. Larson Cantonnier
N°53 Stéphane Rich	Claude Féron Retraité	Louis Guérin dit « Charles » maçon	Maison construite en 1927
N°55 Marc Leclercq	Gilbert Boéri	Jules Lebourg Retraité. Elu maire en 1945, il démissionna	Elise Viel
N°56 Bruno Rivière Maison récente			
N°58 Vincent Duhamel Ancien café épicerie	Dominique Ango dont l'épouse fut conseillère municipale	Anicet Vallon répare cycles et vélos, son épouse tient le commerce	M. Hamel Commerçant grand mutilé de guerre

2005	1982	1942	1922
ROUTE DE LA CAVEE			
N°8 Denise Fort Retraitée	Robert Fort Herbager	Julien Pavé Herbager	Louis Nigaud Herbager
ROUTE DE VALLEVILLE			
N°7 Vincent Lecoufle Ferme de la Haie au Lièvre	René Lecoufle Père de Vincent Agriculteur Maire	Henri Leblic Agriculteur Maire	Henri Leblic (père) Agriculteur Maire
N°9 Mathieu Courtaine et Marie-Hélène Pétrel Gîte rural	Ancien bâtiment	M. Torchy Ouvrier agricole (ferme Leblic)	Famille Lichti (origine suisse) Père vacher
N°11 Marcel Montheart	Bâtiment	(ferme Leblic)	Famille Tricot
N°23 David Lecoq	Bernard Enou	?	Albert Yzet Agriculteur
N°25 Johnny Retourne			
N°27 Jérôme Guinard			
N°29 Mickaël Denis			
N°31 Pierre Ragot et Mélanie Delamare	Ancien bâtiment dit « la Bergerie »		
N°33 Cédric Nolent Maison communale	Logement vacant	Mme Cocatrix dont le mari est prisonnier de guerre	M. Cocatrix (père) Agriculteur
N°35 Joël Vannier Maison communale			

2005	1982	1942	1922
N°37 Salle communale	Ancienne grange de la ferme Cocatrix		
N°36 Juliette Carpentier	Logement vacant	M. Terrier sabotier habitait la maison derrière l'habitation actuelle	Eugène Visse grand-père de Juliette Carpentier
N°48 Dominique Caumartin Employé communal Dépendance de la ferme Bouteiller	Dominique Caumartin		
N°50 Nicolas Dutartre Bergerie de la ferme Bouteiller	Luc Van Den Bussch		
<i>RUE DU TILLEUL</i>			
N°6 Michel Delabarre Ancienne ferme herbagère	Jean Hauguel Retraité	M. Dupel	Mme Samson Herbagère
N°10 Jean Claude Limare	Jean Claude Limare	Paul Prévost Employé à la ferme Louis Bouteiller	La maison n'existait pas
N°12 Gérard Leprévost Adjoint	Gérard Leprévost	Hilaire Thieury Employé à la ferme Louis Bouteiller	M. Burette Ouvrier agricole
N°14 Dominique Cazeaux	Raymond Bernard Habitation neuve	Terrain Lecointre Isidore	
<i>RUE DES MARES</i>			
N°4 Hubert Pesqueux GAEC Isidore	Isidore Lecointre Agriculteur	Isidore Lecointre	Mme Lecointre mère d'Isidore

2005	1982	1942	1922
N°5 Michel Campart	Michel Campart Habitation neuve		
N°14 et 16 Patrick Guyard Ancienne ferme	Hélène Eliot Retraitée	Maurice Durécu dit Léon Agriculteur	M. Chevalier Agriculteur
N°18 M. Feugret	Bâtiment cour Gaston Dumaret		
N° 20 Arnaud Fressencourt Ancienne ferme	Didier Pois Agriculteur	Gaston Dumaret Agriculteur	Georges Rougeolle Agriculteur
N°24 Bruno Simon	Cour Gaston Dumaret		
N°26 Eric Ménard	Geneviève Liéart Habitation neuve	Cour Gaston Dumaret	
N°28 Denis Simon	Denis Simon Habitation neuve	Cour Gaston Dumaret	
N°30 Marc Ridel	Habitation neuve		
N°32 Régis Canu	Habitation neuve		
N°31 Fernand Poron	Fernand Poron	Alphonse Cardin	M. Prével
<p>Dans la cour Carpentier, entre la mare et la maison Poron, existait une maison qui fut habitée par Mademoiselle Jouanne dont les 2 fils Albert et Félix furent tués au cours de la guerre 1914-1918.</p>			
<p><i>ROUTE DE GREMONVILLE (Hameau de Valleville)</i></p>			
N°4 Xavier Pesqueux Agriculteur	Hubert Pesqueux père de Xavier Agriculteur	Etienne Caufourier Agriculteur	Mme Beaucamp Epouse de Georges tué à la guerre
N°5 Moïse Carpentier Agriculteur	Maurice Carpentier Père de Moïse agriculteur	Jules Lecarpentier Beau-père de Maurice Agriculteur	Jules Lecarpentier Agriculteur

2005	1982	1942	1922
N°10 Claude Bouteiller Agriculteur	Blandine Bouteiller Veuve de Charles maire de 1965 à 1980	Louis Bouteiller Agriculteur Père de Charles.	Louis Bouteiller Agriculteur
N°11 Denise Bertin Retraitée	René Bertin Agriculteur, père de Denise, fut conseiller municipal	René Bertin Ancien prisonnier de guerre. Président de la Grenadière	Auguste Bertin Père de René Agriculteur Chantre à l'église
N°12 Emmanuel Canevet	Maison Bouteiller		
<i>RUE DU BOUT DE LA VILLE</i>			
N°5 Jean Pierre Rubin	Jean Pierre Rubin Résidence secondaire	Albert Ridel Retraité. Ancien cantonnier puis Maurice Hurot	Albert Ridel Garde champêtre et M. Decaux (père)
N°6 Jenny Lemonnier	Jacques Courvalet Employé communal	Anthelme Lebourgeois	Anthelme Lebourgeois
N°10 Stéphane Sauvage	Didier Turgis	Marie Lebourgeois dont le mari René est prisonnier de guerre	Famille Cognard Marchand de poisson
N°16 Jean André Pagura	Roland Pain Habitation neuve		
N°17 Jacqueline Hédouin retraîtée	Jacqueline Hédouin Herbagère	Maurice Trubert Père de Mme Hédouin Bouilleur de cru Conseiller municipal	Mme Pestrinaux Grand-mère de Mme Hédouin dont le mari Joseph fut conseiller municipal

2005	1982	1942	1922
N°23 Anthony Hopgood de nationalité anglaise	Denise Delamare	Emile Théroude (ancien boucher) Herbager sera conseiller municipal	M. Arson
<i>CHEMIN DU SAINT SACREMENT</i>			
N°2 Jean-Marie Bouteiller	Jean-Marie Bouteiller	Alfred Viller Mme Louis Nigaud M. Jouis Mercier (3 logements)	Félix Seul M. Descampe Mme Frébourg mère de Léon et Robert tués à la guerre (3 logements)
N°4 Jacques Courvalet Retraité Maison neuve			
<i>RUE DE LA CROIX DES BAONS</i>			
Côté impair N° non encore attribué Eric Bergère Construction en cours			
N°4 Patrick Bossé Maison neuve	Herbage Marie Basille		
N°6 Franck Liévens Maison neuve	Herbage Marie Basille		
N°7 Gabriel Basille	Marie Basille Mère de Gabriel	Joseph Hollebeck chez Mme Bénard	Mme Bénard a succédé à Eugénie Lavaine sacristine

2005	1982	1942	1922
<p>Dans le haut de la cour Claude Duramé, en bordure de route, existait avant 1920, une maison d'habitation, disposée tout en longueur, dont le dernier occupant fut Joseph Delafosse, cantonnier et garde champêtre à la commune.</p> <p>Dans la cour Bertrand Leseille, de l'autre côté, une citerne isolée montre l'existence d'une maison d'habitation, dont l'accès se faisait par l'entrée de l'actuelle extension du cimetière (barrière du parking avec ses deux piliers).</p> <p>En 1922, elle était habitée par Mme Bellenger et sa fille Marguerite.</p>			
N°14 Jacqueline Poutas Retraitée	Pierre Poutas retraité	Demoiselles Moulin Marie et Marguerite et famille Paul Larchevêque	Maison vacante ancien café épicerie Masson puis Ambourg
N°15 Pierrick Coutaz- Repland Ancienne étable de la cour Duramé	Résidence secondaire Cordier		
N°17 Gilles Wayère Ancienne ferme Herbagère	Jocelyne Claes Maison dénommée maison Cheyroux	Eugène Pézier Herbager Conseiller puis adjoint, il fit fonction de maire en 1939-1940	M. Lanson
N°21 Stéphane Demarest Charpentier Maison neuve	Ancienne ferme André Duramé	Ferme Pézier	
N°23 Laurent Hue Ancienne buanderie	Ancienne ferme André Duramé	Ferme Pézier	
N°24 Christophe Lamiray Habitation neuve	Ancienne ferme René Lefebvre		

2005	1982	1942	1922
N°25 Gaëtan Perchey Maison neuve	Ancienne ferme André Duramé	Ferme Pézier	
N°27 Alain Guérin	Résidence secondaire Jean-Pierre Garin	Marcel Garin Père de Jean- Pierre Herbager. Garde champêtre	Mme Bénard puis logement vacant de 1922 à 1925
N°29 Yann Bonnet Maison neuve	Cour Jean-Pierre Garin		
N29 Bis David Dordain Maison neuve	Cour Jean-Pierre Garin		
N°30 Philippe Comont Maire	Philippe Comont Agriculteur	Emile Auvage Grand-père de Philippe Agriculteur et entrepreneur de battages	Emile Auvage
N°31 Fernand Gabriel retraité	Logement vacant	Joseph Lefebvre Agriculteur	Charles Yzet Agriculteur
N°34 Maurice Comont retraité	Maurice Comont Représentant de commerce	Gustave Renoult Herbager	M. Longuet Herbager
Dans la cour communale, face à la maison Comont existait une maison d'habitation démolie en 1991 dont les occupants étaient :			
	André Lebourgeois Employé chez Emile Auvage (battages)	Marcel Lecointre Ouvrier agricole	Mme Benoist et sa fille Elsa
<i>RUE DES CHATAIGNIERS Résidence H.L.M.</i>			
La résidence sur 3 hectares, occupe l'emplacement de 2 herbages attenants à la cour Wayère (ancienne propriété Duramé). Les numéros 27, 28 et 29 rattachés à la rue des Châtaigniers, sont en fait des habitations indépendantes.			

2005	1982	2005	1982
N°1 Jean-Bernard Carpentier	N°31 ancien numéro Gérard Douville	N°13 André Fleury	N°30 ancien numéro Bruno Minard
N°2 Claudine Rouet	N°32 ancien numéro Alain Lefebvre	N°14 Daniel Fleury	N°29 ancien numéro Bruno Leseigneur
N°3 Julien Hinfray retraité	N°12 ancien numéro Jean-Bernard Carpentier	N°15 Jean-Marc Itzikowitz	N°28 ancien numéro Jean-Claude Plet
N°4 Yoann Rouet	N°11 ancien numéro André Lefebvre (fils)	N°16 Jean-Pierre Dujardin	N°27 ancien numéro Jean-Pierre Dujardin
N°5 Lucette Tiennot retraîtée	N°10 ancien numéro Lucette Tiennot	N°17 Yvette Lefebvre	N°26 ancien numéro André Lefebvre
N°6 Geneviève Fleury	N°9 ancien numéro Mireille Debris	N°18 Claude Lemaistre	N°25 ancien numéro Claude Lemaistre
N°7 Ludovic Maréchal et Delphine Dulong	N°16 ancien numéro Michel Gallais	N°19 Henri Delahaye	N°17 ancien numéro Henri Delahaye
N°8 Joël Duchêne	N°13 ancien numéro Joël Rouet	N°20 Rolande Hurot	N°18 ancien numéro Jean Neveu
N°9 Joffrey Lozier	N°14 ancien numéro Daniel Fleury	N°21 Dominique Larchevêque	N°19 ancien numéro Dominique Larchevêque
N°10 Patricia Bosquet	N°15 ancien numéro Jean-Claude Courtois	N°22 Patrice Gosse	N°20 ancien numéro Patrice Gosse
N°11 Mario Ducouroy	N°34 ancien numéro Jacques Sanson	N°23 Daniel Hautot	N°21 ancien numéro Gérard Turpin
N°12 Yoann Fleury et Isabelle Gosse	N°33 ancien numéro Henriette Hurot	N°24 Jean-Luc Adde	N°22 ancien numéro Jules Gosse

2005	1982	2005	1982
N°25 Frédéric Guichet	N°23 ancien numéro André Fleury	N°32 Jean Aubert	N°3 ancien numéro Philippe Jumeau
N°26 Claudine Morisse	N°24 ancien numéro Bernard Morisse	N°33 Claude Lecointre	N°4 ancien numéro Claude Lecointre
N°27 Jacques Dorian Ancienne grange Aménagée par M. Séjalon	Jacques Fritot Commerçant peintures et papiers peints	N°34 Jean-Benoît Lefaux	N°5 ancien numéro Jacques Darthevel
N°28 Richard More Maison récente		N°35 Christian Fleury	N°6 ancien numéro Dominique Pois
N°29 Jean Marie Trohay Maison récente		N°36 Denis Bellenger	N°7 ancien numéro Denis Bellenger
N°30 Emilien Guichet	N°1 ancien numéro Emilien Guichet	N°37 Régis Arson	N°8 ancien numéro Joël Hangard
N°31 Yvonne Pois	N°2 ancien numéro Yvonne Pois		

2005	1982	1942	1922
<i>ROUTE DE LA VOIE ROMAINE (ancienne route de Rouen)</i>			
N°3 Claude Bignon	Raymond Laplace Maison récente		
N°7 Emmanuel Dehais Maison récente			
N°9 Albert Nicolle	Albert Nicolle	Marcel Benoît Marcel Duval (2 logements)	Louis Guérin dit « Charles » maçon

2005	1982	1942	1922
N°12 Daniel Plaquin Ancienne dépendance	Philippe Payen		
N°14 Jean-Pierre Mitrochine Chirurgien dentiste à Yvetot	Jean-Pierre Mitrochine	Etienne Lintot Herbager	Etienne Lintot
N°15 Lucienne Larchevêque	Paul Larchevêque Retraité SNCF	Blanche Boucher Mère de Mme Larchevêque	Mme Thomas dont le mari décédé était maçon
N°16 Marie-Madeleine Prioux	Jean-Marie Prioux	Maisons neuves construites dans la cour Mitrochine / Lintot	
N°18 Denis Coadic	Denis Coadic		
N°19 Dany Brebion	Désiré Coudray dit René	Victor Ridel fils d'Albert garde champêtre	M. Coudray, père de Désiré
N°23 Bernard Thouvenot retraité	Bernard Thouvenot	Louis Dupont Ouvrier agricole	
N°26 Eric Bonamy (Haie au Lièvre)	Louise Hinfray retraîtée	Jean Doguet	M. Vérel Cantonnier
Jusque dans les années 30, existait à la Haie au Lièvre, une 2 ^{ème} habitation, dite « Maison des Suisses » située à proximité de la départementale n°40 sur la droite en quittant Ectot, (famille Tritten).			
N°36 André Lecoq Ferme du Bout de Vylnie	André Lecoq	Marcel Duval Agriculteur	Mme Bonzant et son fils Ernest
ROUTE NATIONALE (RN29)			
N°1 Jean Langrenet Ancienne ferme	Philippe Paris Agriculteur	Charles Lebourg Agriculteur	Jules Lebourg Agriculteur, père de Charles

<i>MAISONS DISPARUES DES PASSAGES A NIVEAU</i>			
		1942	1922
PN de la route nationale n°29		Famille Patry	Famille Cuvillier
PN de la voie romaine		Famille Bonaert	Famille Clément

Episodes et événements ectotais

Décembre 1852. Proclamation de l'Empire

Depuis février 1848, la France avait balayé d'un revers de révolution, la monarchie du roi Louis-Philippe, pour en revenir au principe républicain. Le président en exercice était alors le neveu de Napoléon 1^{er}, le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Ectot vivait donc au rythme de la II^e République... jusqu'à ce que son président, n'en vienne, par le coup d'état du 2 décembre 1851 à renverser la dite République pour la remplacer par un régime autoritaire. Un an plus tard, jour pour jour, le nouveau souverain se faisait proclamer Empereur des Français et Louis-Napoléon Bonaparte devenait Napoléon III. Bon gré, mal gré, il fallait accepter le nouveau régime et tout texte, surtout flatteur, était préférable à n'importe quel discours. Aussi le 5 décembre 1852, le maire d'Ectot fit-il parvenir à sa « nouvelle majesté » un texte qui vaut son pesant de roulements de tambour et dont voici l'énoncé :

Commune d'Ectot-lès-Baons

Proclamation de l'Empire.

Le cinq décembre mil huit cent cinquante-deux à midi, le conseil municipal de la commune d'Ectot-lès-Baons, présidé par le Maire se trouvait réuni à la mairie pour la proclamation de l'Empire. Un nombre considérable de personnes stationnait aux abords de la mairie.

Au signal donné, le tambour se fit entendre, des décharges eurent lieu ; puis au milieu du plus profond silence,

d'une voix forte et bien accentuée, Monsieur le Maire proclama l'Empire.

Aussitôt les chapeaux s'agitèrent et l'air retentit des cris mille fois répétés de :

Vive Napoléon III ! Vive l'Empire !

Les roulements de tambour se mêlèrent aux vivats ; soudain l'air fut ébranlé par de nouvelles décharges et un cri immense de « Vive l'Empereur ! » sortit encore de toutes les poitrines.

La joie tenait de la frénésie.

Pendant le reste de la journée, jusqu'à neuf heures du soir, plusieurs salves ont encore été tirées.

La Commune entière était dans l'enthousiasme. De tout ce qui a précédé, a été dressé le présent procès-verbal que nous avons transcrit sur notre registre de délibérations pour perpétuer le souvenir de cette mémorable journée. Tous les membres présents l'ont signé avec nous.

Ectot-lès-Baons, le 6 décembre 1852

Mais ne suit aucune signature !

La délibération du conseil municipal du 20 août 1855 témoigne que la France vivait sous l'empire autoritaire de Napoléon III. On y relève : « Installation du conseil municipal. MM. Fessard maire, Cabot adjoint, Carpentier, Guérin, Duthil, Lerevers, Verdière, Ballue, Benard, Yzet, Leclerc et Quibeuf. » Tous prêtent serment :

« Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur »

Par la suite, les grands événements de la cour impériale, donnaient lieu à la rédaction de textes pompeux, envoyés en haut lieu, pour assurer le souverain de l'adhésion sans limite du bon peuple. Ainsi lors de la naissance du prince impérial en 1856, un message d'allégresse et de félicitations fut envoyé à l'Empereur :

« Le conseil municipal de la commune d'Ectot-lès-Baons, qui toujours s'est montré si zélé pour les intérêts de Napoléon comme Prince Président et plus tard comme Empereur, pourrait-il aujourd'hui garder le silence et ne pas mêler sa voix aux accents de l'allégresse publique et renouveler à Votre Majesté dans une occasion qui assure tout à la fois l'avenir et la grandeur de la nation, l'expression de son bonheur et de son dévouement le plus sincère.

Maintenant que nos vœux sont pleinement satisfaits, il ne nous reste plus qu'à prier le Dieu des Empires pour la conservation de cet enfant si cher à votre cœur et à celui de son auguste mère. »

Eugène Louis Napoléon, Prince impérial avait 14 ans au moment de la défaite de 1870. Exilé en Angleterre, il s'est engagé dans l'armée britannique et fut tué en 1879 par les Zoulous en Afrique australe.

Janvier 1858. L'attentat d'Orsini

Mais l'Empire n'eut pas que des amis. Napoléon III défaisait quelquefois ce qu'il avait élaboré la veille, créant ainsi un climat de mécontentement.

Par ailleurs, cette seconde moitié du XIX^e siècle fut propice aux conspirations de tous genres. La police eut maille à partir avec des groupes d'anarchistes qui n'hésitaient pas à semer la terreur par des actes de brigandage et même des attentats. Napoléon, lui-même ne fut pas épargné. C'est ainsi que le 14 janvier 1858, le cortège impérial qui se rendait à une représentation théâtrale à l'Opéra, fut la cible de la bombe d'Orsini. Il y eut des morts, mais l'Empereur et l'Impératrice eurent la chance de s'en tirer sans égratignures. La municipalité d'Ectot, rédigea, une action de grâce, envoyée aussitôt au souverain pour l'assurer du soutien de la population dans cette épreuve particulièrement difficile. En voici le texte :

Majestés,

Nous avons appris avec indignation qu'il s'était rencontré encore une fois des hommes assez ennemis du bonheur de leurs semblables pour attenter de nouveau à la vie de leurs majestés.

Mais grâce à Dieu leurs complots ont été impuissants.

Dimanche prochain, nous chanterons avec joie et reconnaissance un Te Deum. Nous prierons en ce jour la Divine Providence de préserver à jamais l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial du fer homicide des méchants.

Ce vœu que nous formons au début de cette année sera celui de tous les ans.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect de vos majestés les très humbles et tous dévoués sujets.

Autre témoignage de sympathie adressé à Napoléon III suite à un nouvel attentat...

Sire,

Lorsqu'il y a 9 ans, nous avons appris avec indignation qu'il s'était rencontré des hommes assez ennemis de leurs semblables pour attenter à la vie si précieuse à tous de votre majesté nous ne pensions pas que de sitôt pareil forfait dût se renouveler en France.

Nous remercions encore une fois le Dieu des Empires d'avoir protégé d'une manière si visible la personne de l'Empereur de Russie et en particulier celle de notre très grand et bien aimé Empereur.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect de votre Majesté, les très humbles et tous dévoués serviteurs et sujets.

A Ectot le 9 juin 1867

La guerre de 1870 et son désastreux cortège de défaites mit fin à ce genre de littérature. L'Empereur, prisonnier des Prussiens, s'exila par la suite en Angleterre et y mourut 3 ans plus tard en 1873. Ectot et son maire n'en firent pas le deuil, montrant ainsi combien les temps avaient changé. L'heure était venue d'afficher la couleur républicaine.

La fin du siècle et les démêlés Mairie-Eglise.

Deux affaires vont opposer, en cette fin de siècle, deux maires et deux curés en exercice à Ectot, pour des questions de mauvais payeurs.

Tout commence en 1894. Le maire est M. Armand Cabot et le curé desservant, habitant le presbytère, est l'abbé Thomas. Une horloge est commandée pour l'église à la maison Henri Roy de Ste-Austreberthe, très certainement par le prêtre puis posée à la plus grande satisfaction de tous. Ectot peut lire l'heure au clocher de son église. Reste alors à régler la facture de M. Roy et c'est là que les choses se compliquent. Voici ce que dit la délibération du conseil municipal en date du 8 juin 1895:

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et expose au conseil que l'horloge fournie par Monsieur Roy fils, horloger à Ste-Austreberthe, et placée à l'église d'Ectot-lès-Baons n'a pas été payée intégralement et qu'il reste à verser 555 francs, que Monsieur Roy demande à Monsieur le Sous-Préfet, l'autorisation d'assigner Monsieur le Maire d'Ectot-lès-Baons devant le tribunal compétent, afin de le faire condamner à rendre la dite horloge.

Le conseil municipal, considérant que l'Abbé Thomas a traité directement avec Monsieur Roy pour l'achat d'une horloge que, ni le conseil municipal, ni le Conseil de Fabrique n'ont été consultés, que l'Abbé Thomas a ouvert une souscription qui a couvert le montant du prix de l'horloge, que la somme recueillie

lui est restée entre les mains, qu'il s'est écoulé depuis la pose de l'horloge, en janvier 1894, et le départ de l'Abbé Thomas, en juillet de la même année, un laps de temps pendant lequel, Monsieur Roy eût pu exiger le paiement des 555 francs, alors que l'Abbé Thomas possédait toutes ses facultés mentales.

Délibère:

Qu'il ne peut s'engager à verser la somme ci-dessus réclamée et qu'il considère la dite horloge comme acquise aux habitants de la Commune d'Ectot-lès-Baons.

Donc affaire à suivre...

Quatre mois plus tard, nous relevons au compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 novembre de cette même année 1895:

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que le Conseil de Préfecture donnera à la Commune, si elle le demande, l'autorisation de défendre à l'action judiciaire qui lui est intentée par le sieur Roy, faute de quoi, elle serait condamnée par défaut. Le conseil municipal confirme d'abord la délibération qu'il a prise dans la séance du 8 juin, relative à la demande du Sieur Roy et après mûr examen de la question qui lui est soumise, émet le vœu de résister à l'action judiciaire sus-dite.

Rien n'est donc résolu. L'abbé Thomas a quitté Ectot et M. Roy n'est toujours pas payé. Par ailleurs et pour s'attirer les bonnes grâces du nouveau curé, l'abbé Cellier, le conseil municipal lui accorde 60 F d'indemnité de déménagement. Mais nous allons voir, ce qu'il va advenir de cette bonne entente. Le 17 mai de l'année suivante, les élections municipales apportent un changement de maire. Gustave Leblic remplace Armand Cabot. De même Auguste Massif cède sa place d'adjoint à Alfred Pestrinaux et les battus se retrouvent simples conseillers.

L'année 1896 s'écoule dans le calme apparent d'un climat où personne ne voulant céder, chacun attend de son côté qu'une résolution soit prise. Premier soubresaut envers le nouveau curé : sa demande de construction d'une buanderie au presbytère est rejetée in extremis après avoir été adoptée et chiffrée, le devis s'élevant à la somme de 490 F dont 200 F déjà votés au budget de la commune.

Comment va réagir l'abbé Cellier ? Très simplement : l'affaire de l'horloge n'avait-elle pas créé un précédent ? Qu'on en juge en lisant le compte-rendu de la délibération du conseil municipal en date du 24 avril 1897 :

La séance ouverte, M. le Président, donne lecture d'une lettre adressée par M. Rimbart, avoué à Yvetot, au nom de M. Cellier, curé d'Ectot-les-Baons, à M. le Sous-Préfet d'Yvetot, exposant :

- 1- *Que Monsieur Cellier a été assigné par le Sieur Geffroy, entrepreneur de couverture à Yvetot, devant Monsieur le Juge de Paix d'Yerville, en paiement d'une somme de 73 francs et 65 centimes pour couverture au presbytère d'Ectot-lès-Baons.*
- 2- *Qu'il ne doit point personnellement ces travaux qui ont été exécutés sous les ordres de Monsieur le Maire d'Ectot-lès-Baons et pour le compte de la commune : qu'il se propose donc d'appeler Monsieur le Maire d'Ectot-lès-Baons dans la dépendance de la cause dès que la dite commune aura été autorisée à ester en justice.*

Le Conseil considérant :

- 1- *Qu'il n'a jamais voulu imposer la commune pour contribuer aux dépens de la construction d'une buanderie au presbytère.*

- 2- *Que les travaux ont été exécutés sous les ordres de Monsieur Cellier, curé d'Ectot-lès-Baons.*
- 3- *Que la couverture a été faite, non au presbytère, mais à la buanderie.*

Décline toute responsabilité en cette circonstance et refuse de demander au Conseil de Préfecture l'autorisation de défendre à l'action intentée à la Commune d'Ectot-lès-Baons, par Monsieur Cellier curé de la dite Commune devant le Juge de Paix du Canton d'Yerville.

Et de deux ! Après l'horloge, toujours en place et toujours pas payée, voilà la couverture de la buanderie du presbytère qui pose problème.

Sur une seconde injonction émanant de la sous-préfecture, le conseil municipal accepte d'ester en justice la requête de l'abbé Cellier, la commune pouvant être condamnée par défaut.

Ce fut, semble-t-il une sage résolution, car si, d'une part l'abbé Cellier fut condamné à verser la somme de 288 F et 21 centimes, dont 88 F de frais de justice, pour les travaux qu'il avait lui-même commandés, d'autre part, la commune recevait du département cette même somme en subvention : somme qu'elle se devait de rembourser à l'abbé Cellier, entre temps parti à Mirville... Et sans regretter Ectot ! L'enlèvement du fourneau de la fameuse buanderie se fit-il un peu nerveusement comme l'attestent les constatations faites par M. le Maire à propos de certaines ardoises cassées ? Toujours est-il que M. l'abbé Cellier était encore redevable envers la commune d'Ectot. L'échange de correspondance du mois de novembre 1898 est à ce sujet bien révélateur, qu'on en juge : lettre de M. le Maire à l'abbé Cellier :

Monsieur le Curé,

Le conseil municipal d'Ectot-lès-Baons est appelé à donner son approbation relativement au secours de 288 francs et 21 centimes qui vous est accordé.

Avant de prendre une délibération, il désire que les frais de réparations à faire à la buanderie par suite de l'enlèvement du fourneau soient supportés par vous. (Des ardoises ont été brisées sur une certaine étendue). La dépense est estimée à 5 francs.

Veillez donc bien m'envoyer cette somme avant samedi prochain 12 novembre, jour où aura lieu la session de novembre. Soyez persuadé que les signatures ne seront données que si cette condition a été remplie.

Agréez, Monsieur Le Curé, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire

Réponse de l'abbé Cellier

Réduction de cinq francs acceptée pour en finir avec cette histoire qui dure depuis trop longtemps : reste donc 283 francs et 21 centimes.

Que je vous envoie cinq francs ou que vous réduisiez le mandat à 283 francs et 21 centimes pour éviter les frais de poste, c'est toujours la même chose. Vous tenez la poêle par la queue, mais pour éviter une nouvelle chicane, voici cinq francs en coupon qui ne subiront ni réduction, ni impôt.

Abbé Cellier

Curé de Mirville

L'affaire de la buanderie était close. Restait l'horloge de l'église toujours à sa place et toujours impayée !

Finalement, cette fin d'année 1898 met un terme à l'épisode de l'horloge. Par sa lettre du 23 novembre M. Roy se résignait à venir reprendre la dite horloge qui pendant près de

5 ans avait rythmé les heures de la commune. Restaient en place, 2 cadrans de bois qui noircirent avec le temps ainsi que les aiguilles qui ont indiqué pendant près de 80 ans : 9 heures et 5 minutes. « Ô temps, suspens ton vol ! » aurait pu dire le poète.

Et c'est bien longtemps après, en 1989 que le clocher se vit à nouveau paré de 2 cadrans et d'une horloge commandés et cette fois-ci, bien payés, à la même maison devenue Biard-Roy de Ste-Austreberthe.

Juin 1910. Un Leblic au meeting aérien du Madrillet.

Moins de 10 ans après les premiers essais de vols sur des engins à moteurs des frères Wright aux Etats-Unis en 1903, Emile Leblic frère cadet d'Henri le maire d'Ectot construisit de ses propres mains un biplan d'une envergure de 8,6 m pesant à vide 300 kg. Ingénieur des mines, Emile Leblic qui fut le créateur de la CNA (Compagnie Normande d'Autobus) tenait un garage rue Carnot à Yvetot, devenu garage Simca, aujourd'hui disparu. Et c'est, dans la « plaine » de son frère à Ectot qu'Emile donnait libre cours à sa passion.

Un an après la traversée de la Manche par Louis Blériot le 25 juillet 1909, la ville de Rouen organisa l'un des premiers meetings aériens du monde. L'Italien Cattaneo y remporta le concours de vitesse volant sur 9 km en 7 minutes et 20 secondes, (près de 75 km/h !) Morane monta le plus haut (434 m) et Emile Leblic sur son biplan participa également à des démonstrations de vol. Epoque héroïque !

1921. Année de malheurs

En cette année-là, deux événements tragiques s'ajoutèrent à une catastrophe naturelle due à la sécheresse. Tout débuta au printemps. Le 16 mars, une vieille demoiselle de plus de 80 ans,

Eugénie Lavaine était retrouvée morte, assassinée dans sa cuisine.

Le journal de Rouen du lendemain 17 mars relata, dans un compte-rendu relativement court le tragique événement.

Cette pauvre demoiselle avait, en vérité, bien peu d'économies, tout au plus quelques bijoux et pièces d'or. Le mobile du crime était crapuleux. Mlle Lavaine ne pouvait pas avoir d'ennemis. C'est Léon Duramé, père, qui fit la macabre découverte, étonné de voir la porte d'entrée continuellement entrouverte. Aussitôt alertées, les gendarmeries d'Yerville et d'Yvetot commencèrent un long travail d'enquête. Bien sûr des rumeurs circulèrent, l'émotion était à son comble, mais on ne retrouva pas l'assassin. Mlle Lavaine fut inhumée dans le cimetière d'Ectot non loin de la porte de la sortie de la sacristie.

De nos jours, la stèle, est toujours visible. On peut y lire que Mlle Lavaine a été lâchement assassinée le 15 mars 1921, un petit « s » rajouté, montre que le graveur avait commis une faute au mot assassinée prouvant que dans cette profession, les erreurs se remarquent même 85 ans après...

A la fin du même mois, un incendie d'une rare violence détruisit entièrement un grand bâtiment de la ferme Cabot, face à la boulangerie.

Là encore, l'origine du sinistre n'a jamais été élucidée. Jeux de gamins imprudents, cause accidentelle, origine criminelle: rien ne fut prouvé... A l'époque, les pompiers n'étaient pas motorisés et quand ils arrivèrent, le long bâtiment de près de 40 m de longueur était la proie des flammes. Que pouvaient-ils faire? Ils s'activèrent surtout à protéger les maisons les plus proches de l'incendie: la boulangerie Moulin et la petite maison Quenet (aujourd'hui maison Annick Duramé) que la route, séparait de quelques mètres seulement. Le bâtiment qui regroupait étables, écuries, matériel agricole et grenier à fourrage brûla entièrement. Fort heureusement, grâce aux efforts

des pompiers les maisons furent épargnées. Par la suite, on déblaya les décombres et le bâtiment fut reconstruit sur ses fondations tout en gardant le plus possible les murs encore debout. Jusqu'à ce qu'il soit définitivement rasé, au début des années 1990, il garda, bien visibles les traces noirâtres de l'incendie de 1921. Actuellement le parking de la rue du Moulin est à l'emplacement de ce grand bâtiment.

Enfin, on peut rappeler que l'année 1921 fut catastrophique pour les éleveurs et les cultivateurs à cause d'une période de sécheresse sans précédent.

A cette époque, l'eau courante n'était pas encore à Ectot. Mares et citernes furent bientôt asséchées. On peut imaginer l'état de désolation des herbages et des cultures, et que dire du bétail et même des gens qui manquaient cruellement d'eau? Il fallut aller en chercher à Motteville et à Yvetot, principalement à la distillerie Landais, car c'était le plus près, dans des tonnes de 600 à 800 litres, et attendre son tour quelquefois des heures durant car les convois s'allongeaient à mesure que la sécheresse se prolongeait. Sitôt parvenue à la ferme, la maigre provision était consommée par le troupeau assoiffé et il fallait aussitôt s'armer de courage et surtout de patience pour repartir vers le point d'eau.

André Duramé, âgé de 10 ans en 1921, se rappelait qu'à la première pluie, tout était bon pour récupérer la précieuse eau du ciel, y compris des boîtes de conserves. Il a fallu attendre 1976 pour que pareille situation ne se reproduise, mais cette fois-ci, l'eau courante équipait tous les foyers.

Janvier 1931. Un avion non identifié se pose à Ectot.

Témoignage de Francis Leblic.

Au cours de la grande guerre 1914-1918, Henriette Leblic, fille d'Henri le maire, fit la connaissance, au camp des Anglais du Bois St-Jacques, d'un officier nommé Francis

Leysons. Francis souhaitait emmener Henriette sitôt la guerre finie, loin, très loin, chez lui en Nouvelle-Zélande, mais Henriette s'y refusa.

Plusieurs années plus tard Francis revint à Ectot pour fêter la naissance du neveu d'Henriette, notre témoin qu'on nomma également Francis. Pour ce faire, il utilisa un moyen de transport encore peu répandu à l'époque, un avion privé qui le conduisit de Londres à Ectot. Francis fut-il plus rapide que prévu ? Ou la gendarmerie d'Yerville fut-elle prévenue tardivement ? Toujours est-il que Francis Leysons repartit en échappant à tout contrôle. Par une note sèche et brève datée du 12 février 1931, M. le Maire d'Ectot se fit rappeler à l'ordre par M. le Préfet. Mme Larchevêque qui connaissait bien la ferme Leblic se souvient de cet épisode. Francis Leysons était revenu par trois fois pour essayer de convaincre Mlle Henriette et ce jour-là la méthode ne manquait pas de panache. Il fallut atteler un cheval pour tirer l'appareil et le mettre à l'abri du regard des curieux. Si Francis ne réussit pas plus que les fois précédentes auprès d'Henriette, l'effervescence qu'il suscita dans le village fut très remarquée.

Faits militaires et guerres

D'aussi loin qu'on puisse remonter, les archives mentionnent, à propos du recensement cantonal de la classe de 1851, 3 jeunes gens nés à Ectot-lès-Baons dont les noms ne nous sont pas étrangers. Il s'agit de Zéphir, Tranquille Pézier, domestique, sachant lire et écrire, de Charles, Pierre Brument, tisserand et de Pierre, Prosper Jouanne, ce dernier demandant à être exempté comme d'artreux et ayant mauvais pieds, taille 1,59 m, degré d'instruction 1 et 2, déclaré propre sans infirmité.

Dans les années qui suivirent, Napoléon III créa la « Médaille de Ste Hélène » pour récompenser les 405 000 survivants des grandes campagnes de son oncle Napoléon I^{er}, qui avaient combattu pendant les guerres de 1792 à 1815. Ce fut le cas de deux Ectotais. Il s'agissait de Jacques, Nicolas Campart, chasseur en campagne de 1808 à 1813 et de Pierre Hériché voltigeur en campagne de 1809 à 1813 amputé de trois doigts à la main droite et percevant une pension de 180 F.*

De la campagne de Crimée de Napoléon III, Mme Poutas a ressorti le certificat de congé de libération de l'un de ses arrière-grands-oncles à son retour à Toulon en octobre 1855, âgé de 28 ans. Il est curieux de voir à quel point le certificat fourmille de détails : cheveux, sourcils, yeux, front, nez, bouche, menton, visage. Mais lecture faite, est-on vraiment renseigné ? (bouche ordinaire... menton rond...). Mme Poutas garde précieusement le sabre qu'il ramena de cette campagne ainsi que le diplôme obtenu de Sa Majesté la Reine Victoria d'Angleterre suite aux batailles de l'Alma, d'Inkermann et au siège de Sébastopol.

*Source : Mme Dominique Carpentier, Hautot-Saint-Sulpice.

La guerre de 1870 a profondément marqué Ectot surtout à cause de l'occupation prussienne.

Nous ne savons que peu de choses sur la mobilisation. Combien furent-ils à partir au combat ?* La guerre proprement dite fut courte et meurtrière. Cependant, les registres de l'état civil ne mentionnent pas de décès pour faits de guerre en ce qui concerne la commune.

Après la capitulation de Sedan une grande partie de la France est envahie, mais la résistance prônée par Gambetta s'organise un peu partout. A Ectot, comme ailleurs, il faut mettre sur pied des contingents de gardes nationaux et poursuivre l'effort de guerre. Lors de la réunion du conseil municipal du 19 novembre 1870 auquel s'étaient joints les contribuables les plus imposés, il fallut trouver la somme énorme de 2 134,54 F environ 7000 € de 2005, que la commune devait payer pour les dépenses d'armement, d'habillement, d'équipement et de solde des gardes nationaux. Totalement exsangue, elle contracte un emprunt de 2 200 F** au taux de 5% remboursable en 4 années par le produit de 12 centimes additionnels...

Toute résistance devenant inutile après la capitulation de Paris, le 28 janvier 1871, l'ennemi pouvait commencer l'occupation d'une grande partie du pays, soit 27 départements dont la Seine-Inférieure. Aux dépenses nécessaires aux gardes nationaux, s'ajoutèrent les exigences de l'occupant. Réuni de manière extraordinaire le 28 avril, le conseil municipal eut encore à trouver 4 810,83 F pour réquisition de guerre à payer à l'autorité prussienne. Et la commune de contracter un nouvel emprunt de 5 000 F à 5% remboursable en 5 ans ! M. Charles Jourdainne, cultivateur à Grémonville et propriétaire à Ectot prend l'engagement de prêter 3 500 F. Il fallut attendre 1873 pour pouvoir commencer à faire les comptes.

* *Mme Bertin, nous rapporte que Victor, son arrière-grand-oncle en fut un combattant.*

** *1 F de 1870 vaut 3,27 € de 2005*

L'occupation ne fut certainement pas supportée de gaieté de cœur, mais aucun événement tragique ne semble s'y être rapporté. La seule anecdote transmise de vive voix nous est relatée par Mme Jacqueline Poutas, notre doyenne, qui se souvient avoir entendu dire que son grand-père, boulanger à Ectot, avait été attaqué au cours de sa tournée par des Uhlans (lanciers prussiens à cheval) qui voulaient lui voler son pain. Il s'est défendu grâce à son fouet et a réussi à leur échapper.

Le règlement de l'indemnité payée à l'Allemagne eut pour effet de libérer le territoire et le 16 septembre 1873, un an et demi avant le délai prévu, la France était évacuée. Il s'ensuivit une période de prospérité marquée sur le plan militaire par un service à 2 ans par tirage au sort des conscrits. Si certains appelés y trouvaient leur compte, d'autres au contraire, issus de famille nombreuse, pouvaient mettre leurs parents dans une situation difficile. Alors, intervenait l'action du conseil municipal pour demander l'exemption auprès de l'autorité militaire. Un autre conscrit était tiré au sort à sa place. Des exemples peuvent être cités : Augustin Havard de la classe 1878 tiré au sort n°27, canton d'Yerville, Pascal Cornillot de la classe 1879, Albert Yzet de la classe 1886. La conclusion émise par le conseil municipal se présentait presque toujours sous la forme suivante (exemple tiré de la séance du 28 février 1880)

« Le conseil municipal, après avoir mûrement délibéré, reconnaissant que ce père de famille est digne d'intérêt sous tout rapport, s'associe au vœu prononcé par M. le Maire et demande que son exposé soit pris en grande considération par l'autorité supérieure et que le jeune homme qui fait l'objet de la présente, reste dans ses foyers à titre de soutien de famille ; ce qui serait justice »

Plus tard, les hommes ayant fait l'objet d'appel sous les drapeaux se voyaient convoqués, selon les besoins de l'armée à des périodes de 2 semaines ou plus. Une fois encore, ils pouvaient faire appel au conseil municipal qui émettait un avis auprès de l'autorité militaire. Ce fut le cas d'Alfred Samson en

août 1903, à l'époque, père de 3 enfants et soutien de ses beaux-parents et de Jean Cousin en août 1905, petit exploitant et père de 5 enfants.

Dans les années qui précédèrent la guerre de 1914-1918, le service militaire était de 24 mois. Les jeunes gens des classes 12 et 13 furent sous les drapeaux pendant plus de 6 ans d'affilée. Les archives des délibérations du conseil municipal sont bien peu loquaces sur tout ce qui pouvait se rapporter à la guerre, le secret/défense n'étant certainement pas un vain mot à l'époque. Il ne faut pas oublier que le front de la Somme s'est rapproché à quelque 150 km. Tous les hommes en âge de combattre partirent et à mesure que la guerre se prolongeait, ce fut la levée en masse des classes 14, 15, 16, 17, 18 et même 19, les derniers se retrouvant mobilisés 20 ans après en 1939. Les travaux de la terre furent supportés par les femmes et par les hommes vieux et infirmes encore capables de travailler. Pas une de ces terribles années de guerre ne s'achevait sans que 3 ou 4 noms de soldats tués ne viennent endeuiller la commune. En voici la liste :

- En 1914 : Robert Frébourg (maison de M. J.M. Bouteiller)
- En 1915 : Jules Osmont (maison disparue de Valleville)
Marcel Fréssel (maison de M. J.M. Bouteiller)
Emile Moulin (boulangerie)
Henri Sibille (école)
Henri Bénard (maison de M. Gabriel Basille)
- En 1916 : Alfred Samson (maison de M. Delabarre Valleville)
Léon Frébourg (maison de M. J.M. Bouteiller)
Albert Jouanne (maison disparue dans la cour de Mme Juliette Carpentier à Valleville)
Ernest Pestrinaux (né à Ectot maison de Mme Hédouin)
- En 1917 : Georges Beucamp (maison de M. Xavier Pesqueux)
- En 1918 : Louis Osmont (maison disparue de Valleville)

- En 1918 : Félix Jouanne (frère d'Albert à Valleville)
Albert Duclos
- En 1919 : Edmond Adam, sous-lieutenant aviateur. Il fut tué
au Maroc (maison de M. Xavier Duchesne)

Sitôt la guerre terminée, les survivants fondèrent l'Association des Anciens Combattants dont voici les premiers adhérents : Marcel Bémont, Henri Moulin, Auguste Bertin, Léon Duramé, Maurice Hambourg, Henri Cabot, Georges Jourdain, Georges et Ernest Petit, Victor Duval, Alfred Le Guillaume, Bellanger, Hamel, Marcel Duval, Georges Picard, Jules Lebourg (père et fils), Louis et Eugène Guérin, Emile Boucher, Henri Leblic (père), Auguste et Henri Samson, Georges Rougeolle, Georges Benoist, Jules Varin, Isidore Lecointre, Louis Bouteiller, Ernest Bonzant et Eugène Maupaix (conseiller municipal qui ne revint pas à Ectot après la guerre). A cette longue liste, vint s'ajouter M. Victor Bertin de la campagne de 1870.

Par la suite, d'autres anciens combattants de la Grande Guerre intégrèrent l'association. Ce fut le cas de Georges Squivée, mari de l'Institutrice et qui fut à l'origine de la « Grenadière », Eugène Pézier, Emile Auvage, Adolphe Coulbeaux, Gustave Renoult, Robert Léveillard, Joseph Huray, nouveau boulanger, Jules Lecarpentier, Henri Bertin, Lucien Féret, Pierre Hauguel, Louis Dupont, Anicet Vallon, Etienne Lintot, Emile Théroude, Terrier, Léon Durécu. Il est difficile d'imaginer qu'une commune aussi modeste pouvait compter une quarantaine d'anciens combattants.

Au cours de l'année 1920 une commission est créée dans le but de faire ériger un monument aux morts. Elle est composée de M. l'abbé Brument, curé de la paroisse et de MM. Victor Bertin, Henri Cabot et Léon Duramé, tous trois conseillers municipaux. Une souscription ayant produit la somme de 2 000 F, au mois de mars 1922 les travaux sont confiés à l'entreprise

Tanquerel d'Yvetot pour un montant total de 6 000 F. La commune a supporté alors une dépense de 4 000 F.

La période de paix qui suivit, fut malheureusement de courte durée et deux décennies ne furent pas suffisantes pour cicatriser les blessures du premier conflit. Par ailleurs, la crise de 1929, suivie d'années de mévente accentua les difficultés.

Le 3 septembre 1939, Ectot allait revivre 5 années de guerre et d'occupation. La « drôle de guerre » lui réserva un automne, puis un hiver relativement calmes, les nouvelles du front se voulant très discrètes. Puis ce fut mai 1940 et la percée allemande dans le secteur des Ardennes. Début juin, les événements prirent une tournure catastrophique. Yvetot, Yerville, Caudebec subirent des bombardements. Des masses de réfugiés belges, fuyant l'envahisseur, cherchaient asile où ils le pouvaient, couchant dans les granges, les étables, les écuries. Puis Ectot se vida de ses habitants, partis eux-aussi sur les routes de l'exode. Plus rien ne subsistait. Il fallut à M. Pézier, adjoint faisant fonction de maire en l'absence de M. Henri Leblic mobilisé, faire appel à un serrurier pour forcer la porte du four à pain de la boulangerie Huray et trouver quelques bonnes volontés pour faire du pain à ceux qui se résignaient à attendre l'ennemi chez eux. M. Pézier, ancien combattant de la guerre 14-18 avait déclaré à ce sujet « J'ai connu la campagne de Salonique, puis la terrible retraite de Serbie pendant la Grande Guerre. Si je dois mourir, c'est chez moi que je veux mourir ». C'est ainsi qu'il fut un des rares Ectotais à rester sur place. Il fallut aussi venir au secours du bétail abandonné quelquefois à l'« entierée » (chaîne et piquet) et traire les vaches dont le pis gonflé devenait douloureux. Bref, un spectacle de désolation tandis que de pauvres gens se faisaient mitrailler sur les routes encombrées et sur les cales du bac à Caudebec. Puis le 11 juin, on vit arriver les Allemands. Un signe de la part du chef de convoi, une réponse un peu évasive du père Pézier et la cour se trouva remplie d'engins de toutes sortes, choisissant de

préférence l'abri des pommiers en prévision d'une hypothétique attaque aérienne. On se demande bien laquelle ? Mais les consignes sont les consignes... et quelques années plus tard, elles ne seront plus inutiles. Une roulante vint s'installer sous la charretterie. La trace noire laissée sur le plancher du grenier à foin par la cheminée de la machine montra à quel point on peut faire reculer les risques d'un incendie. Claude Duramé se souvient : « J'avais 6 ans à l'époque et je revois mon grand-père obligé de boire l'eau de la citerne sous le regard soupçonneux des Allemands alors que pour ma part, ma grand-mère me faisait recracher du chocolat que ces mêmes Allemands m'avaient gentiment donné : la confiance n'était guère à l'ordre du jour ». C'est ainsi que l'ennemi s'installa pour plus de quatre ans. Occupations et réquisitions de toutes sortes : telle était la loi dictée par l'envahisseur. La maison de maître de la ferme René Lefebvre abrita la Kommandantur du secteur dont certains de ses officiers cherchaient asile dans les maisons alentour. Chez Mme Léon Duramé, un diplômé de la Grande Guerre laissé par inadvertance dans la chambre de ces messieurs déplut profondément. Il fallut bien vite l'enlever avant que malheur n'arrive... En ces temps de déportation facile, ne sait-on jamais ?

Puis il fallut s'adapter pour survivre. MM. Leblic, Lebourg et Pézier furent désignés comme membres de la commission pour la répartition des coupons de chaussures.

Une autre commission en mai 1941 (MM. Auvage, Bouteiller et Bonzant) fut chargée de « surveiller les personnes qui travaillent aux champs en vue de l'attribution de la carte C. Si ces personnes ne travaillent pas effectivement à des travaux de culture, elles seraient remises en catégorie A ».

Une résistance active, est à signaler par la présence chez les époux Hollebeck (maison Gabriel Basille, au 7 rue de la Croix des Baons) d'un jeune résistant, Francis Masset, chargé d'assurer les liaisons, le sauvetage et l'acheminement des aviateurs alliés abattus, la surveillance du nœud important

qu'était la gare de Motteville. Il fut aidé par M. Huray, boulanger, par M. Bertin, agriculteur et plus particulièrement par Mlle Tauvel, institutrice qui établissait des cartes d'identité aux aviateurs alliés ainsi qu'aux prisonniers de guerre évadés. La plupart des cartes étaient remises à l'abbé Huray, frère du boulanger qui demeurait à l'époque impasse de Carville près de l'Hôtel Dieu à Rouen devenu aujourd'hui préfecture. Soupçonné de faits de résistance et certainement dénoncé à l'autorité allemande, Francis Masset évita l'arrestation ayant réussi à s'enfuir à temps. Il termina la guerre aux côtés des Alliés dans la Première Armée Française, servit dans les troupes coloniales en Extrême-Orient puis en Algérie. Grièvement blessé, il est fait Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Promu Colonel, médaillé militaire, titulaire de huit citations, Francis Masset est aujourd'hui le Président Départemental de l'Association « Rhin et Danube ».

Ectot resta à l'abri des combats et autres faits de guerre. Une seule bombe, larguée à basse altitude d'un chasseur bombardier anglais ou américain, tomba dans le petit herbage appelé « cour à Victorine » non loin de la maison heureusement inhabitée. A demi démolie, elle ne fut jamais restaurée. C'était en juillet 1944. La déflagration provoqua des lézardes et des dégradations à de nombreux édifices. En particulier, au transept sud de l'église.

Au cours de l'été 1944, les combats aériens n'étaient pas rares et cet après-midi là, un avion passa au-dessus de l'église, une aile en feu. Peu après, il s'écrasait dans un champ de blé près de la ferme de M. René Bertin. Il s'agissait d'un chasseur allemand ; cependant certains ont affirmé par la suite que c'était un avion allié. Quoiqu'il en soit, touché à basse altitude, le pilote n'eut pas le temps de s'éjecter en parachute. Son corps fut retrouvé deux jours plus tard. Il a été dit aussi que le moteur de l'avion, arraché au moment de l'impact, avait dû pénétrer profondément dans le sol. Peut-être y est-il encore de nos jours ?

La seconde guerre mondiale ne ressemblait en rien à la première. En vingt ans, les techniques avaient considérablement évolué : les blindés allemands se montrèrent supérieurs aux nôtres et ce fut surtout l'aviation qui fit la différence. Autant la première guerre s'était éternisée dans les tranchées, autant la seconde fut une guerre « éclair ». Les combats, de courte durée, furent cependant assez meurtriers pour qu'Ectot ait à déplorer deux soldats tués : Georges Tauvel (ferme Xavier Pesqueux précédemment occupée par Georges Beaucamp mort pour la France lui aussi, en 1917) et Norbert Prévost (frère de Paul à Valleville et de François à Loumare). Leurs noms figurent également sur la stèle du monument aux morts. Il y eut 35 mobilisés auxquels on put par la suite ajouter André Duramé parti d'Ectot en 1939 mais qui revint s'y fixer à son retour de captivité. En voici les noms : Joseph Andrieu, René Bertin, Marcel Benoist, Alphonse Cardin, Pierre Coquatrix, Marcel Duval et Marcel Duval (2 homonymes), Raymond Duval, Gaston Dumaret, André Duponchel, Louis Decaux, Louis Guérin, Marcel Garin, Jean Hauguel, Georges Hurot, Isidore Lecointre, Marcel Lecoutre, René Lebourgeois, Marcel Lebourgeois, Charles Lebourg, Henri Leblic, Joseph Lefebvre, Bernard Lenormand, Norbert Prévost, Bernard Prévost, Louis Nigaud, Antoine Roger, Georges Renoult, Victor Ridel, Joseph Ridel, Maurice Rosay, Georges Tauvel, André Varin, Marcel Varin, Alfred Viller.

Deux d'entre eux étaient mobilisés pour la seconde fois l'ayant été au cours de la première guerre. Il s'agissait de Louis Guérin et d'Isidore Lecointre.

Sur ces 36 soldats mobilisés, 20 furent retenus prisonniers de guerre.

Ce furent : Joseph Andrieu, René Bertin, Marcel Benoist, Alphonse Cardin, Pierre Coquatrix, Gaston Dumaret, André Duponchel, André Duramé, Marcel Duval, Jean Hauguel, Georges Hurot, Isidore Lecointre, René Lebourgeois, Joseph Lefebvre, Bernard Lenormand, Louis Nigaud, Victor Ridel,

Joseph Ridel, Maurice Rosay, Marcel Varin. Les plus malchanceux ne retrouvèrent leur famille que 5 ans plus tard en avril 1945.

Un comité de soutien fut créé dès l'automne 1940 quand il fut possible d'avoir des nouvelles des prisonniers. Leur détresse fut moindre quand ils purent recevoir à leur tour des nouvelles de leurs familles filtrées par une impitoyable censure au rythme d'une lettre de 30 lignes par mois. Des séances récréatives avec le concours des jeunes gens de la commune, les maîtres et les enfants de l'école avaient lieu. M. René Lefebvre prêtait à cette occasion sa charretterie qui faisait office de petit théâtre de fortune. On y chantait les succès de l'époque : Tout va très bien Mme la Marquise, Un fiacre allait trotinant, Au lycée Papillon etc. ... On y dansait également, le but étant de faire quelque argent pour envoyer des colis aux prisonniers qui voyaient les années passer sans grand espoir de retour.

On ne doit pas oublier qu'à cette époque, l'Allemagne demandait à la France occupée de fournir une main-d'œuvre de plus en plus grande à l'effort de guerre. Le S.T.O. (service de travail obligatoire) enrôla de force les jeunes gens des classes 22 et 23, qui se retrouvèrent sur les chantiers des rampes de lancement des V1. D'autres partirent pour le travail forcé vers les usines allemandes de la Ruhr ou de la Basse-Saxe. C'est ainsi que Charles Bouteiller de la classe 22 partit pour 2 ans travailler dans les usines de Silésie et ne revint chez lui qu'à la fin des hostilités.

Le 1^{er} septembre 1944, les premiers éléments de l'armée de libération traversaient Ectot, exactement comme l'avaient fait 4 ans et 3 mois plus tôt les Allemands, mais cette fois-ci, les cours de ferme ne furent pas envahies ! Cependant la guerre continuait, Le Havre allait vivre des jours terribles et l'Allemagne, encore intacte, détenait toujours plus d'un million et demi de prisonniers, travailleurs et requis de toutes sortes sans compter les malheureux détenus dans les camps. A partir de

février 1945, aucune nouvelle ne put parvenir. Que devenaient-ils ? Que de semaines d'angoisse avant leur retour en mai 1945 et quelle surprise de les voir revenir complètement hagards dans leur grande capote kaki vieille de cinq ans tenant machinalement leur maigre valise à la main. Plus rien, ils ne reconnaissaient plus rien à commencer par leurs enfants qui avaient tellement grandi. Pour eux, tout était irréel. Moments indescriptibles, moments inoubliables.

La seconde guerre mondiale prenait fin le 8 mai 1945, il y a plus de 60 ans. Depuis cette date, nous n'avons pas eu à déplorer de conflit comme les deux précédents. Mais il ne faut pas oublier la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie qui affectèrent les jeunes générations pendant une dizaine d'années de 1952 à 1962. Deux jeunes originaires d'Ectot y laissèrent leur vie. Il s'agit de Michel Yzet, élevé chez sa tante Marie Varin, au hameau du Moulin, tué à Sétif (Algérie) en 1957 et de René Lebourgeois tué également en Algérie le 13 juillet 1961 dans une embuscade tendue par le F.L.N. Leur nom figure sur les monuments aux morts d'Etoutteville pour Michel Yzet et de Motteville pour René Lebourgeois.

Les événements d'Algérie marquèrent un terme à la liste des conflits qui éprouvèrent bien des générations. Le service militaire n'existe plus en tant que tel aujourd'hui. Mais il serait indécent de tirer un trait sur tout un passé de souffrances et de privations. Les associations d'Anciens Combattants ont pour vocation de rappeler le souvenir de ces moments douloureux et entretenir la mémoire de ceux qui ont donné leur vie.

Le dernier survivant de la guerre de 1939-45, André Duramé est décédé en 1997 à l'âge de 86 ans. Ne restent donc plus que ceux qui ont combattu en Algérie. Ectot en compte six et trois seulement forment le noyau de l'Association en place : Claude Duramé, Julien Hinfray et Jacques Courvalet, portedrapeau. Mme Odile Fauconnet en souvenir de son mari, ancien combattant d'Algérie, aujourd'hui décédé, assume la tâche de trésorière de l'Association. Tous les ans, le premier dimanche de

novembre donne lieu, après la messe, à la manifestation du souvenir au monument aux morts. En 2003, les tombes de 6 soldats « Morts pour la France » ont été remises en état par la société Brilliance pour la somme de 4 481,75 €. L'Association y investit ses dernières économies soit 1 929 €, aidée par le conseil général, la commune, les dons personnels et le Souvenir Français présidé par Raphaël Dirand. Le 9 novembre 2003, jour de la messe dominicale, une cérémonie réceptionna le travail de rénovation, en présence de M. Alfred Trassy-Paillogues, député, du colonel Marcos, délégué départemental et des représentants d'associations voisines. A chacune des tombes rénovées, une brève allocution relata les circonstances de la mort de ces héros, véritable page d'histoire de notre commune :

Edmond Adam, enfant d'Ectot, est né le 14 décembre 1893. Son père Achille exerçait le métier de charron. Après de bonnes études au Cours Complémentaire d'Yvetot puis à l'Ecole Normale de Rouen, il exerce pour peu de temps hélas, le métier d'instituteur à l'école communale de garçons rue Carnot à Yvetot. Après quatre années de guerre, il obtient le grade de Sous-Lieutenant Aviateur. Il poursuit la campagne de pacification au Maroc. Son avion abattu, Edmond Adam trouve la mort le 5 août 1919. Une salle de classe de l'école Henri Cahan d'Yvetot a longtemps porté son nom. Cette même salle est devenue aujourd'hui la salle des conférences Claudie-André Deshayes.

Emile Moulin est né à Lindebeuf le 2 mai 1888. Mobilisé dès le début de la guerre, il subit sur le front les terribles attaques au gaz moutarde, la mortelle ypérite. Il est gazé à un degré tel que ses poumons sont irrémédiablement brûlés. Sommairement soigné sur le front, Emile revient à Ectot pour y mourir. Sa longue agonie se termine le 20 novembre 1915. Il avait 27 ans.

Jules Osmont est né à Baons-le-Comte le 18 mars 1887. Mobilisé dès le début du conflit, Jules était peut-être aux côtés d'Emile Moulin, car, lui aussi, fut gazé. Rapatrié, mourant, à Ectot, il y rendit le dernier soupir le 17 septembre. Il avait 28 ans.

Louis Osmont, frère aîné de Jules est né à Baons-le-Comte le 15 mai 1878. Bien que déjà âgé en 1914, il n'est pas pour autant épargné et participe aux grandes offensives de la guerre. Alors que l'issue ne fait plus de doute, alors que nos armées reprennent l'initiative, après avoir enduré les pires souffrances pendant près de 4 ans, Louis est tué au cours de l'une de ces attaques terriblement meurtrières. C'était le 28 mai 1918, il venait d'avoir 40 ans.

Ernest Pestrinaux, autre enfant d'Ectot, est né le 9 février 1876 au hameau du Bout de la Ville. Ernest quitte Ectot, se marie et s'installe à Clères. Mobilisé dès le mois d'août 1914, il participe lui-aussi aux grandes offensives de la guerre. C'est à Souhème, dans le département de la Meuse que la mort le frappe au mois d'août 1916. Son corps est ramené à Ectot dans le caveau familial tandis que son nom figure au monument aux morts de Clères.

Norbert Prévost est originaire de Tocqueville-les-Murs. Dernier enfant d'une famille nombreuse, il est né en 1920. Il a tout juste 20 ans en 1940 quand il est appelé pour faire ses classes et partir précipitamment rejoindre sur le front une armée sérieusement malmenée par la percée allemande des Ardennes. Son unité, sans cesse retardée par d'interminables files de civils partis sur les routes de l'exode, se fait mitrailler continuellement par l'aviation ennemie et c'est en pleine jeunesse que la mort le fauche en juin 1940.

Le colonel Masset et M. René Bertin en 1986

« Au début, quand il est arrivé, les gens disaient : qui c'est ce gars-là ? Il s'occupe de rien, il dit rien, il regarde partout... » Déniché dans la foule des anonymes qui participaient, dimanche aux festivités de Motteville rendant hommage au 7^e Bataillon de Marche, M. Bertin Président des Anciens Combattants d'Ectot-lès-Baons, évoque la vie de son village aux heures sombres de l'occupation. « On se rencontrait dans la rue. Il ne fallait pas trop bavarder, cinq-six minutes, pas plus. On savait plus ou moins qu'il était dans la Résistance. Il s'occupait des bombardements. Il m'avait contacté pour un parachutage sur mon exploitation. Le bombardement de Motteville, c'est lui, grâce à ses renseignements. On l'a su plus tard, en juin 1944, quand il nous est apparu sous son grade de lieutenant, le lieutenant Masset. »

Le gars en question est aujourd'hui Colonel...

Les familles Chartrand et Pouyer-Quertier

Ces deux familles ont marqué, chacune à leur manière, l'histoire de la commune.

La famille Chartrand, originaire d'Ectot, a émigré au Canada entre les années 1663 et 1665. A l'époque de Louis XIV, le Canada s'appelait la Nouvelle-France. L'orthographe des noms propres n'étant pas toujours respectée, l'ancêtre serait Thomas Cherten ou Charton, fils de Louis Cherten (ou Charton) et d'Hermine Queval, tous deux d'Ectot-lès-Baons. Après avoir été domestique chez un certain Gilbert Barbier à Montréal, Thomas épouse en 1669 Thècle Hunault qui n'a que 13 ans, s'installe à Longueuil puis revient à Montréal. De cette union, naissent deux garçons. Seul l'aîné Thomas survivra. Thècle meurt en 1674. En avril 1679, Thomas Cherten se remarie avec Jeanne Matou. De ce second mariage, naîtront 8 enfants : quatre garçons, dont Thomas du premier mariage vont transmettre le nom de Chartrand. Leurs descendants sont partout en Amérique du Nord, principalement dans la région de Montréal mais aussi dans la vallée de l'Outaouais et le Nord ontarien. On en trouve aussi dans la région de St-Louis-Missouri aux Etats-Unis. Certains sont devenus sculpteur, peintre, cinéaste, astronome, comédien, chanteuse et même archevêque de Cincinnati : Mgr Joseph Chartrand dont la biographie est à paraître. Les Chartrand n'ont pas oublié leurs origines et les descendants ont cherché à retrouver les traces de leurs ancêtres dans les registres anciens et dans le cimetière, mais apparemment sans succès. La famille est persévérante et peut-être qu'un jour à venir, ses démarches aboutiront à créer des liens ?

Quant à la famille Pouyer-Quertier, il s'agit en fait d'un seul personnage, propriétaire dans la commune de plusieurs fermes. Augustin Pouyer-Quertier est né à Etoutteville (à l'époque Etoutteville-en-Caux) le 2 septembre 1820. Ses grands-parents sont de simples paysans, mais son père, marié à une demoiselle Quertier, fille du maire d'Etoutteville est fabricant de « rouenneries ». La famille est alors aisée et Augustin peut suivre des études qui le mènent au baccalauréat. A vingt et un ans, il prend la tête d'une petite filature située à Fleury sur Andelle.

Elu conseiller général en 1852, il franchit rapidement les étapes de la vie politique : maire de Fleury-sur-Andelle en 1854, député de la première circonscription de la Seine-Inférieure en 1857.

Quelques années plus tard, il crée sur la rive gauche de Rouen la filature de la Foudre, vaste usine qui compte 56 000 broches : c'est le succès en même temps que la fortune. Marié à Blanche Delamare, Augustin Pouyer-Quertier est père de 2 filles qui deviennent l'une comtesse de la Rochelambert, l'autre comtesse de Lambertye.

A partir de 1860, la région connaît de graves difficultés dues à la concurrence du textile anglais. Pour de nombreux tisserands d'Ectot, c'est la ruine et bien souvent le départ vers la ville. Cette situation de libre concurrence du commerce franco-anglais est la cause principale de l'exode rural. Pouyer-Quertier la combat de toutes ses forces en multipliant les démarches auprès des plus hautes instances, y compris une entrevue avec l'empereur Napoléon III. Il se pose en défenseur du protectionnisme mais il n'est guère écouté.

En 1871, le gouvernement de Thiers lui confie le portefeuille des finances. A cette époque, la France est en grande partie occupée par l'armée prussienne et le 10 mai de cette même année, Thiers signe avec le vainqueur les conditions du traité de paix de Francfort. Pouyer-Quertier fait partie de la délégation française et c'est dit-on, au cours d'un repas

mémorable, en tête-à-tête avec Bismarck qu'il réussit à faire retirer Belfort et ses environs de l'Alsace que la France devait céder à l'Allemagne.

La raison de ce succès s'explique par le fait qu'un de ses gendres occupe à Belfort un poste important. Quoiqu'il en soit, la ville est sauvée et devient dès lors département français.

La fin de sa vie est assombrie par de nombreux malheurs. Son entreprise s'essouffle, ses affaires périlissent et ses deux filles meurent en pleine jeunesse. Par ailleurs, il commet l'erreur de soutenir l'action frauduleuse du préfet de l'Eure ; cette attitude l'oblige à démissionner de sa fonction ministérielle. En 1885, il perd son siège de député puis en 1891 son siège de sénateur. Découragé, il meurt la même année.

Augustin Pouyer-Quertier et ses héritiers ont possédé à Ectot plusieurs fermes. On peut citer l'ancienne ferme Leblic (exploitation de M. Vincent Lecoufle) et les anciennes fermes herbagères Lintot/Quesnel (propriété actuelle de M. Mitrochine) et Pézier/Duramé (actuelles maisons de MM. Wayère, Coutaz-Repland, Hue, Desmarest, Perchey, Leclerc) ainsi que le terrain du lotissement des Châtaigniers.

Riche industriel, il se montre un propriétaire attentif, désireux d'entretenir de beaux corps de fermes. Il fait restaurer ou construire de solides dépendances en briques et silex, comme l'atteste la pierre de l'ancienne grange devenue habitation de M. Leclerc au 27 rue des Châtaigniers.

A partir de 1885, les délibérations du conseil municipal sont tenues d'inscrire la liste des répartiteurs choisis parmi les conseillers auxquels viennent s'ajouter le nom de certains propriétaires possédant des biens sur la commune. Pouyer-Quertier y figure jusqu'à sa mort en 1891.